

Dans ces bêtes (assez laides pour la plupart), dans ces jockeys maigres et dit-on, amaigris, je ne vois aucune amélioration de la race chevaline, et encore moins de la race humaine.

C'est à cause de mon ignorance sans doute; puisque les plus grands seigneurs s'habillent en jockeys, et risquent vingt fois de se rompre le cou, pour faire des courses leur principale occupation.

Dans ces luttes de vitesse et de hardiesse, je ne vois qu'un spectacle attrayant et éblouissant.

C'est une occasion de fêtes et de dépenses et, partant, une source de bénéfice pour le commerce.

Courses, bals, concerts, festivals, cavalcades, fêtes militaires, carrousels... peu importe, pourvu qu'il y ait fête.

Puisque la mode est aux courses, donnons des courses... mais donnons-les chez nous.

La fusion, en alternant, était logique; M. M. R. l'a expliqué dans votre n° du 1er janvier.

Ce qu'il y a à craindre évidemment, avec l'autre projet, c'est de voir les Lillois retourner à Lille en quittant Fiers, et, qui pis est, de voir les Roubaixiens suivre les Lillois.

Je sais que, chez nous, l'on traite grandement; et nos maisons riches font, comme on dit, bien les choses. Quelques réceptions particulières, aussi splendides qu'elles soient, ne peuvent compenser la présence d'une foule nombreuse, du peuple dissimulé par toute la ville.

Dans ce dernier cas, tout le commerce indistinctement profite de la circonstance. Dans le premier, quelques industries seulement sont privilégiées.

Cela est clair. M. le receveur de l'octroi serait, ici, le meilleur juge.

Au lieu de nos phrases, on verrait des chiffres.

Ma crainte c'est que Lille (et en cela, cette ville se montre logique et intelligente) ne cherche toujours, comme par le passé, à attirer Roubaix et Tourcoing; cela a toujours été; cela ne devrait plus être.

La cause est l'absence de tout plaisir. Créons-en... chez nous.

Vous voulez faire des courses? organisez-les de façon à les garder pour nous, à retenir à Roubaix tous les étrangers qui y assisteront.

Un jeune lycéen, naturellement plus fort que son vieux bonhomme de père (comme tout jeune homme d'aujourd'hui doit ou croit l'être), me souffle, à ce propos une citation latine que j'ai lui souvent sans la comprendre: *sic vos non vobis*; il parait que cela concerne les gens qui travaillent pour les autres et tirent les marrons du feu.

J'allais citer tout bonnement Lafontaine et les noms célèbres de Bertrand et Raton; mais mon lycéen prétend que la citation latine fait bien, et m'en glisse une autre: *timeo danaos et...* Je vous fais grâce du reste.

J'avoue que je crains un peu l'amabilité incontestable des Lillois.

Lille a toujours su profiter (et avec raison) de notre propension à chercher ailleurs des plaisirs absents chez nous. Croyez-vous que la réciprocité puisse exister?

Je ne le pense pas.

Dieu me garde d'exciter une mésintelligence entre les deux villes; mais il est utile de bien établir la position et de rappeler les antécédents de chacune d'elles.

Les administrations qui ont précédé la nôtre, préoccupées par des événements graves, ont eu des temps difficiles à traverser; elles n'ont pu s'occuper des institutions, des plaisirs qui attirent les étrangers et retiennent les habitants.

Lille a tiré parti habilement de la position, et a toujours tenu à conserver sa suprématie.

Pour citer un exemple, on peut rappeler le rapport sur l'agrandissement de cette ville. On y voit une assez vive préoccupation du développement de Roubaix et de Tourcoing, et l'on insiste sur l'agrandissement; dans ce sens, on engage les habitants à redoubler d'efforts pour attirer les deux populations dont je viens de parler.

Les mêmes raisons ont été données à propos de la subvention du théâtre (de Lille).

Pour ces fêtes, même pour l'érection de ses monuments, Lille fait appel à Roubaix.

Notre chef-lieu veut la centralisation, quant au Nord; la décentralisation, quant à Paris. Ce n'est peut-être pas très juste; mais c'est tout simple — un exemple:

Je me rappelle qu'en 1849 (sauf erreur de date), Roubaix donna une brillante fête militaire à laquelle presque toutes les villes du Nord étaient représentées. Lille seul crut devoir s'abstenir. C'était pourtant une magnifique réunion, où l'hospitalité roubaixienne fut pratiquée aussi largement, aussi généreusement que possible; beaucoup plus grandement, je vous prie de le croire, que chez les montagnards Ecosais.

On le voit, malgré tout l'attrait d'une fête splendide, les Lillois ne s'empressent guères de venir à Roubaix. Il est donc peu probable qu'après les courses de Fiers ils se décident à passer le reste de la journée chez nous, ce qui arriverait plutôt si les courses avaient lieu à Watrelos.

Nous arrêterions les Lillois au passage, et ils contribueraient, comme invités bien entendu, à augmenter la dépense; ils seraient, une fois au moins, une compensation à nos nombreuses excursions chez eux.

Je me demande quel avantage notre commerce retirerait d'une fête commémorative à Fiers et se terminant inévitablement, et com me toujours à Lille?

Vous êtes abonné à pu donner d'excellentes raisons en faveur de l'institution des courses en elles-mêmes; je ne suis pas compétent, j'écarte cette question.

Mais il n'a pu prouver que Lille viendrait à Roubaix. Le contraire est malheureusement trop évident.

Vos courses seront moins belles?... soit; mais qu'elles restent à Roubaix. Hôtels, cafés, bouchers, boulangers, pâtisseries, marchands de vin, épiciers, (j'en suis un,) marchands d'étoffes, de nouveautés, enfin toutes les branches du commerce de détail en profiteront.

Il faut aussi songer à Watrelos où réside une population Roubaixienne par le travail. Il faut aussi penser à la masse de la population qui, à Watrelos, sera plutôt sur son terrain et jouira de la fête. Quelques kilomètres en plus ne sont rien pour ceux qui ont des voitures, mais c'est un inconvénient pour la majorité qui n'a pas cet avantage.

On m'accusera peut-être d'une envie exagérée de vendre mon sucre, mon café, mes pruneaux, ma canelle, mon poivre et ma moutarde... tous mes autres confrères en sont là; et tout le commerce y gagnera.

Enfin, Monsieur le Rédacteur, je pense être l'écho de ce qu'on appelle la bourgeoisie, en priant la commission de bien mûrir cette question, la seule:

Aurons-nous à offrir des fêtes, des plaisirs qui puissent lutter contre la proximité de Lille, et faire renoncer les Lillois à ceux qu'ils possèdent journellement chez eux? J'ai cité un exemple du contraire, en rappelant la grande fête militaire.

Je désire que les temps soient changés; mais je n'ose l'espérer.

O. L., épiciers en gros et en détail.

Par arrêté de M. le préfet, en date de ce jour, les barrières de dégel seront fermées dans l'arrondissement de Lille à compter du 21 janvier 1864, à deux heures du soir:

1° Sur les routes impériales numéros 17, 25, 41 et 42;

2° Sur les routes départementales numéros 2, 14, 19, 22;

3° Sur les chemins vicinaux de grande communication numéros 6, 14, 22, 36, 37, 39, 48.

En conséquence, il ne pourra circuler sur lesdites routes d'autres voitures que celles désignées par le décret du 29 août 1863, savoir:

Les courriers de malle, les voitures de voyage suspendues étrangères à toutes entreprises de messageries, les voitures non chargées, les voitures chargées, à jantes d'un moins 0<sup>m</sup> 11 de largeur, attelées d'un cheval si elles sont de deux ou trois roues, et de deux chevaux si elles sont à quatre roues.

Par exception encore à cette dernière règle et sur les routes et chemins ci-après, savoir:

Route impériale numéro 3;

Routes départementales numéros 16 et 18;

Chemins de grande communication numéros 7, 9, 12, 41, 51, 58, 62, 68 et 69, les voitures chargées de 0<sup>m</sup> 11 de largeur de jantes, ne pourront être attelées que d'un seul cheval.

### VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 25 janvier, à 8 heures du soir.

DES AZOTATES DE POTASSE ET DE SOUDE. (Suite)

Feux d'artifice: leurs principales compositions. — Rochettes ou fusées à la congrève. — De l'azotate de soude ou salpêtre du Chili: son emploi dans l'industrie. — De la poudre de guerre ou à canon: histoire de sa découverte. — Histoire de Roger Bacon.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 27 janvier, à 8 heures du soir.

Attraction sur les corps à l'état naturel. — Carillon électrique. — Araignée de Franklin. — Appareil à grille. — Théâtre électrique. — Planisphère électrique. — Arrosoir électrique. — Electoscopes et électromètres. — Electromètre comparable.

### COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 20 le 21 hausse baisse  
3 % ancien: 66.30 66.35 » 5 »  
4 1/2 au compt. 95.00 95.10 » 10 »

### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 11 au 17 janvier 1864 inclus.

#### NAISSANCES.

23 garçons, 26 filles.

#### MARIAGES.

Du 11 janvier. — Entre Léopold Verhelle, cordonnier, et Anne-Thérèse Ramon, journalière. — Henri Pluquet, fleur, et Marie-Adèle Deweer, journalière. — Désiré-Jules-Joseph Boutteville, tisserand, et Philomène-Clémentine Swinavert, soigneuse. — Henri-Joseph Plays, tisserand, et Amélie-Joseph Brouckaert, tisserand. — Henri-Joseph Lesage, tisserand, et Camille-Hortense-Joseph Crapel, journalière. — Emile-Joseph Vercoeur, ouvrier apprêteur, et Joséphine Favorel, journalière. — Martin Vanschoubroek, peintre en bâtiments, et Rosalie Vaniersberge, journalière. — Claude-Emile Dellodde, ourdisseur, et Rosalie Vanpevenage, couturière. — Léonard-Pierre Vandervaele, fleur, et Emilie-Joseph Deracinois, rattacheuse. — Gabriel-Joseph Lepauw, fleur, et Elise Chevalier, journalière. — Jean-Marie-François Dubrunfant, mouleur en fer, et Barbe-Mathilde Dhont, servante. — Jean-Baptiste-Joseph Dehevels, tisserand, et Charlotte Catteau, tisserand. — Lévin Raes, tisserand, et Hortense-Joséphine Watrelos, marchande de légumes. — Jules-Arnaud Chanu, ouvrier teinturier, et Ismérie-Joseph Lorthioit, bobineuse. — Charles-Louis Gryspeeri, cordonnier, et Hortense-Colette Goemaere, ménagère. — Louis-Henri Pladuyt, rattacheur, et Marie-Thérèse Desmet, journalière. — Henri-Joseph Lecomte, tisserand, et Hortense-Joseph Lerould, bobineuse. — François-Augustin Ombrouck, cordonnier, et Barbe-Thérèse Vroman, ménagère. — Henri-Louis Cotjers, employé de commerce, et Adolphe Brouta, cuisinière. — Alcide-Isidore Paquet, maréchal-ferrant, et Céline-Sophie Petit, couturière. — Théophile-Adrien-Joseph Dazin, tisserand, et Adèle-Joseph Bouche, soigneuse. — Guillaume Petrouns, fleur, et Apoline-Lucie-Géline Duret, dévideuse. — Augustin-Anastase-Joseph Campagne, trieur de laine, et Zulmée-Marie-Joseph Vanneste, journalière. — Florimond Delhaye, domestique, et Marie-Sophie-Clémence Henneghin, journalière. — Auguste-François-Joseph Despature, fabricant, et Maria-Rosalie-Charlotte Gantier, sans profession.

Du 13. — Entre Pierre-François-Joseph Haquette, cultivateur, et Elise-Adèle Vandamme, sans profession.

#### DÉCÈS.

Du 11 janvier. — Frédéric Verschelde, 58 ans, tisserand, époux de Rosalie Habart, à la Basse-Masure. — Justine Dendauw, 29 ans, ménagère, épouse d'Augustin-Joseph Basse, chemin de l'Ommelet. — Jean-Baptiste Hermann, 39 ans, tisserand, époux de Natalie Vanbosch, rue des Longues-Haies. — Pélégie-Catherine Duriez, 63 ans, sans profession, épouse de Louis-François Tiberghien, rue du Château. — Marie-Louise Leclercq, 52 ans, rattacheuse, veuve de Pierre-François Lepers, rue de la Fosse-aux-Chênes. — Louis-François Vergin, 53 ans, cabaretier, époux de Catherine-Joseph Lecomte, rue Neuve. — Hyacinthe-Joseph Delobel, 82 ans, sans profession, rue de l'Embranchement. — Stéphanie Vergut, 40 ans, ménagère, épouse de Dominique Hendrix, rue du Quai.

Du 12. — Marie-Anne Desobry, 76 ans, ménagère, veuve de Jean-Baptiste Duleu, au Calvaire. — Marie-Christine Constant, 23 ans, ménagère, épouse d'André-Joseph Bucson, à la Potellerie. — Pierre-Joseph Parent, 66 ans, sans profession, époux de Marie-Aimée-Joseph Delvinguer, rue de la Brasserie. — Louis-Joseph Quevallet, 50 ans, ouvrier de ferme, époux de Sophie-Joseph Espel, à l'hôpital.

Du 13. — Rosalie-Françoise Demeulemeester, 79 ans, ménagère, veuve de Martin Holvoet, rue du Temple. — Caroline-Joseph Leuridan, 72 ans, journalière, veuve de Jean-Baptiste Duponchel, établissement des Petites-Sœurs. — Rosalie-Joseph Delelis, 75 ans, ménagère, veuve de Félicien Renaux, rue Saint-Antoine.

Du 14. — Victoire Leblan, 63 ans, marchande de paille, épouse de Pierre-Joseph Bulteau, au Tilleul. — Jean-Baptiste Castel, 79 ans, tisserand, époux de Marie-Anne-Joseph Thesse, établissement des Petites-Sœurs des Pauvres. — Marie-Rose Vitte, 37 ans, ménagère, épouse de César-Auguste Lesage, rue de l'Ermitage. — Félix-Denis Nutte, 11 ans, au triez Saint-Joseph. — Rosalie-Joseph Penez, 80 ans, rentière, veuve de Pierre-Joseph Lepoutre, rue du Nouveau-Monde. — Amélie Detouray, 39 ans, ménagère, épouse de Jean-Baptiste Leroy, à l'hôpital. — Henri-Joseph Leclercq, 34 ans, tisserand, célibataire, Jean-Ghislain.

Du 15. — Louis-Joseph Lefebvre, 53 ans, journalier, époux de Marie-Thérèse Leclercq, au Cul-de-Four. — Marie Verstraete, 72 ans, journalière, veuve de Jean-Baptiste Poucke, à l'hôpital.

Du 16. — Joséphine Dugoulet, 38 ans, ménagère, épouse d'Ivo Christiaens, rue de la Banque. — Thérèse-Joseph Berthe, 36 ans, ménagère, épouse de Charles-Henri-Joseph Boulanger, route de Mouvaux.

Plus 9 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

### CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 20 janvier.

Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de l'Empereur.

Au conseil d'Etat, on presse activement l'élaboration du budget de 1865. Le projet pourra venir en ordre utile après le vote de l'Adresse.

On estimait hier au soir que l'emprunt national de 300 millions était à peu près souscrit rien que dans le département de la Seine en comprenant les grosses demandes de coupons faites par les banquiers.

La Revue libérale, qui continue en concurrence avec la Revue des Deux-Mondes, la publicité de l'ancienne Revue de Paris, vient d'être achetée par M. Péreire.

C'est, dit-on, le maréchal Vaillant qui doit remplacer l'amiral Hamelin à la chancellerie de la Légion-d'Honneur.

La discussion de l'Adresse a continué aujourd'hui au Corps législatif. On pense que, vu l'importance des questions qui restent encore à examiner, l'ensemble du projet ne pourra pas être voté avant une douzaine de jours.

La France annonce que l'archiduc Maximilien sera accompagné de l'archiduchesse Charlotte, lors de son voyage en France.

L'Empereur et l'Impératrice du Mexique arriveront le 2 ou le 3 février à Bruxelles. Ils y passeront quelques jours, et ils viendront directement de Bruxelles à Paris.

Une dépêche de Vienne dit que le prince est arrivé de Miramar à Vienne, et est descendu au palais impérial.

Il parait que depuis plusieurs mois le roi Léopold est resté complètement étranger aux résolutions de l'archiduc, qui, à un moment donné, aurait été placé entre les conveances de son beau-père qu'il respecte et les vœux de sa mère, l'archiduchesse Sophie.

Le communiqué suivant vient d'être adressé à un journal de Nancy.

« Le Journal de la Meurthe et des Vosges, dans son numéro du 2 janvier 1864, annonce que l'Empereur aurait contracté avec une compagnie anglaise, The Gresham, une assurance sur sa vie pour une somme de cinq millions. Cette nouvelle est complètement fautive. Aucune opération de ce genre n'a été faite par Sa Majesté. »

L'affaire du complot des quatre Italiens se complique de plusieurs incidents, qui contribueront sans doute à éclairer la justice dans ses investigations. Voici ce que nous lisons dans une correspondance adressée de Turin au Salut public de Lyon:

« Un suicide, accompli dans des circonstances assez mystérieuses, vient d'avoir lieu à Gènes. Un jeune homme, Vandelli, venant de la Suisse, avec passeport anglais, a mis fin à ses jours, en se tirant un coup de pistolet dans la tête, le lendemain du jour où la nouvelle de la découverte du complot de Paris était apportée à Gènes. Ce jeune homme était de Modène, mais il avait été élevé en France. On a trouvé sur lui une lettre adressée à la police et à la presse de Gènes, où il déclare qu'il se donne la mort par suite de la trahison d'une personne de Lugano, dont le nom se trouve, dit-on, en toutes lettres dans cette espèce de testament, et qui serait très connue en Suisse et en Italie, pour les tendances mazzinienues très prononcées qu'elle professe. » — Bianchi.

On écrit de Pesth à la Nation, qu'une entente s'est établie entre le Comité révolutionnaire de Venise et les chefs du parti Maggyare. Il s'agit de l'éventualité d'un mouvement en Italie au printemps prochain. Les rédacteurs des journaux conservateurs à Pesth ont reçu des lettres, signées « le Comité de l'indépendance » lettres dans lesquelles on les somme de ne plus demander que les députés hongrois aillent prendre leurs sièges dans le Reichsrath de Vienne. Et s'ils refusent le « Comité de l'indépendance » leur fera voir ce que c'est, aux yeux de la révolution, que l'indépendance des journaux et des journalistes.

Pour toute la correspondance: J. REBOUX.

### FAITS DIVERS.

La nouvelle gare monumentale des chemins de fer du Nord, sera, dit-on, inaugurée le 1er février.

La Compagnie du Nord doit faire faire, le jeudi 21 de ce mois, une seconde expérience de nouvelles locomotives sur le chemin de fer de Saint-Gobain.

On annonce, dit l'Union, que M. le vice-amiral Penaud, président du conseil des travaux de la marine, membre de la commission de défense des côtes, est nommé commandant de l'escadre d'évolutions, en remplacement de M. le vice-amiral Rigault de Genouilly, parvenu au terme de son exercice.

Il est question en France, d'un essai qui aurait réussi en Angleterre, et qui aurait l'avantage de munir les voyageurs de toutes les classes d'un bon viatique contre l'apprêt de la température.

Dans ce système, l'air chaud est l'agent calorifique. A la tête de la locomotive, un peu au-dessus de la naissance de la cheminée, est placé un cône renversé en forme d'estomoir, communiquant avec une chambre pratiquée dans l'intérieur de la boîte à fumée. Un tube met en communication cette chambre avec le premier wagon qui suit le tender.

Dans tous les wagons est établi un second plancher en bois et préalablement recouvert d'une feuille de tôle. La chambre ainsi ménagée dans chaque plancher se termine aux deux extrémités de chaque wagon par un écrou qui permet, au moyen de tubes de raccordement, en cuir ou autre matière, de relier toutes les chambres entre elles. Ainsi le système n'exige l'établissement d'aucun appareil coûteux et, sauf les tôles de raccordement que l'on enlève ou que l'on ajoute, selon le besoin, le matériel d'hiver reste le même que celui d'été.

L'air pénètre par le cône renversé, et traverse la chambre pratiquée dans la boîte à fumée. C'est là qu'il s'échauffe. Il se dirige ensuite vers l'arrière du train en passant dans tous les wagons sous les pieds des voyageurs, puis il s'échappe par une tube pratiqué à l'extrémité du dernier wagon, et qui se lève à la hauteur du train. Le système est fondé sur ce fait que d'après des expériences qui ont eu lieu sur le chemin de fer de Paris à Amiens, la température de la boîte à fumée, à 0<sup>m</sup> 20 de l'orifice des tubes de chaleur, est comprise entre 334 et 336 degrés.

L'air qui traversera la chambre pratiquée dans cette boîte tendra donc à s'élever à ladite température et deviendra une source de chaleur suffisante. Le refroidissement dans les wagons sera peu considérable puisque les surfaces à échauffer auront été mises à l'abri de l'air extérieur, et une fois une voiture échauffée, l'air la traversera sans presque rien perdre de sa chaleur pour aller réchauffer les plus éloignées.

Le Great-Eastern, offert en vente à Liverpool le 14 janvier, n'a pas été adjugé, la seule offre faite ayant été de 50,000 livres sterling et la compagnie en demandant 130,000 liv. st.

On écrit au Messager du Nord: Un nouvel échantillon de navire de combat se construit dans ce moment sur les chantiers du Mourillon, et cela avec une activité prodigieuse; car, mis en chantier, le 1er janvier 1864, on espère pouvoir le mettre à la mer vers la fin d'avril au plus tard. Cet empressément s'explique par une cause décisive: c'est de savoir si le résultat répondra à l'espoir de l'inventeur, qui a, dit-on, promis de fabriquer un bâtiment cuirassé capable de détruire tout une escadre.

Si le succès répond au programme, les marines étrangères feront bien de se barricader dans leurs ports.

En attendant, ce formidable instrument de guerre, qui porte le nom significatif de Taureau, pousse comme par enchantement sous la hache et l'herminette de toute une légion d'ouvriers charpentiers.

La comtesse de Berg se trouve depuis plusieurs jours à Vienne, dit le Monde, pour y suivre à l'hospice de Doebing le traitement du mari de sa fille, affligé d'aliénation mentale.

On sait que le gendre du comte de Berg est d'origine polonaise, et que ce malheureux fut frappé de démence par suite de la conduite atroce de son beau-père, le gouverneur de Varsovie, envers ses malheureux compatriotes.

On dit aussi que M<sup>me</sup> la comtesse de Berg, qui même ici une vie très retirée, est sur le point de se convertir à la religion catholique.

Un journal nous apprend, dit l'Avenir de Blois, que le dernier mot de la mode et du goût, pour une femme qui se respecte, c'est un vêtement sibérien avec une garniture cent gardes ou spahi à jockeys, un rabat abbé galant, une cravate prince impérial, un paletot grand-duc et des gants boyard.

De la coiffure et de la chaussure il n'en est pas question, mais tout nous porte à croire que la dame, vêtue comme nous l'avons dit, ne saurait mieux faire que de compléter sa toilette avec une paire de bottes et un bonnet de police. Un peu de barbe au menton ne messierait pas.

### BULLETIN FINANCIER.

20 janvier 1864.

La première cote de Londres signale une hausse de 1/4 sur les consolidés anglais, d'ordinaire si fermes.

La Bourse tire naturellement de ce fait des indications peu rassurantes au double point de vue politique et financier.

L'élévation de l'escompte à la Banque d'Angleterre (de 7 à 8 %) justifie bientôt les craintes qu'on avait conçues.

Les cours continuent de faiblir. Une autre cause de la faiblesse du marché se trouve dans l'avis donné aux agents de change, que les titres de rente et les bons du Trésor sont seuls acceptés en dépôt pour la souscription de l'emprunt.

La Bourse est mauvaise en clôture. La rente, ouverte à 66.55, son cours le plus haut, reste à 66.40, après avoir fait 66.35 au plus bas.

Les consolidés anglais sont à 90 3/8 à 1/2. L'Italien a encore fléchi de 68.65 à 68.40, et le Mobilier français de 1020 à 1010, pour finir à 1012.50.

Le Mobilier espagnol est à 575. Les Chemins français ont légèrement fléchi. L'Orléans reste à 990; le Nord à 940; le Lyon à 935; le Midi à 650.

Les Autrichiens sont cotés 391.25; les Lombards 515; les Sardes 380; les Romains 398.75; les Saragosse 585; les Nord d'Espagne 501.25.

Les Suez sont à 473.75 et les Transatlantiques à 502.50.

Cours moyen du comptant: 3 %, 66.30.

4 1/2, 94 à 87 1/2.  
Banque de France, 3.275.  
Crédit foncier, 1.230.

### Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 19 JANVIER.		DU 20 JANVIER.	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 20	66 45	66 30	66 30
Dito fin cour.	66 50	66 60	66 50	66 40
4 1/2 0/0 cpt.	94 80	94 80	94 80	94
Dito fin cour.	»	»	»	»
Oblig. Trésor	»	»	442 25	441 25
Banq. de France	3280	3280	3275	3275
crédit foncier	»	»	»	»
estamp. cpt.	»	»	1235	1230
Dito fin cour.	1230	1230	1227 50	1225
De nouv. cpt.	»	»	»	»
Dito fin cour.	»	»	1190	1190
Gré. mobilier	»	»	»	»
comptant.	1015	1022 50	1015	1010
Dito fin cour.	1021 25	1025	1020	1012 50
comptoir nat.	»	»	»	»
comptant.	772 50	772 50	771 25	775
Dito fin cour.	773 75	773 75	»	»
CHEM. DE FER	»	»	»	»
Orléans. cpt.	992 50	992 50	993 75	992 50
Dito fin cour.	992 0	992 50	990	990
Nord, compt.	948 75	947 0	947 50	940
Dito fin cour.	»	»	940	940
Est, comptant	477 50	480	475 75	480
Dito fin cour.	»	»	»	»
Paris-Lyon	»	»	»	»
Méditer. cpt.	890	887 50	887 50	885
Dito fin cour.	»	»	890	890
Midi, compt.	651 25	652 50	648 75	647 50
Dito fin cour.	655	656 25	655	650
Ouest, compt.	516 25	517 50	517 50	515
Dito fin cour.	»	»	»	»
Genève, compt.	»	»	»	»
Dito fin cour.	»	»	»	»
Dauphiné, cpt.	483 75	482 50	483 75	483 75